

2023-2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents : 21

Représentés : 10

Qui ont pris part à la délibération : 31

Date de la convocation : 27/02/2023

Date d'affichage : 28/02/2023

de la commune de COGOLIN
Séance du mardi 07 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le **sept mars à 18h30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la **BASTIDE PISAN**, sous la présidence de Monsieur Marc Etienne LANSADE maire,

PRESENTS :

Christiane LARDAT – Gilbert UVERNET – Audrey TROIN – Patrick GARNIER – Geoffrey PECAUD – Sonia BRASSEUR – Francis LAPRADE – René LE VIAVANT – Elisabeth CAILLAT – Jean-Paul MOREL – Franck THIRIEZ – Patricia PENCHENAT – Jean-Pascal GARNIER – Corinne VERNEUIL – Michaël RIGAUD – Mireille ESCARRAT – Patrick HERMIER – Kathia PIETTE – Philippe CHILARD – Julie LEPLAIDEUR –

POUVOIRS :

Liliane LOURADOUR à Franck THIRIEZ / Erwan DE KERSAINTGILLY à Gilbert UVERNET / Jacki KLINGER à Patrick GARNIER / Danielle CERTIER à Audrey TROIN / Isabelle BRUSSAT à Francis LAPRADE / Florian VYERS à Corinne VERNEUIL / Olivier COURCHET à Mireille ESCARRAT / Isabelle FARNET-RISSO à Patrick HERMIER / Bernadette BOUCQUEY à Philippe CHILARD / Jean-François BERNIGUET à Marc Etienne LANSADE /

ABSENTES :

Christelle DUVERNET – Audrey MICHEL –

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Geoffrey PECAUD

Conformément à l'article L 2241-1 du code général des collectivités territoriales qui dispose que « *le bilan des acquisitions et cessions opérées sur le territoire d'une commune de plus de 2 000 habitants par celle-ci, ou par une personne publique ou privée agissant dans le cadre d'une convention avec cette commune, donne lieu chaque année à une délibération du conseil municipal. Ce bilan est annexé au compte administratif de la commune.* », le conseil municipal est appelé à délibérer sur le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le 16 MARS 2023

ID : 083-218300424-20230307-DCM20230307_11-DE



N° 2023/03/07 - 11

BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2022

2023, 265

réalisées par la commune sur son territoire pendant l'exercice budgétaire de l'année 2022, retrace par le compte administratif.

Les acquisitions et cessions réalisées pendant l'année 2022 sont les suivantes :

ACQUISITIONS FONCIERES

Date de l'acte	Nom du vendeur	Adresse	Références cadastrales	Superficie	Nature de l'immeuble	Prix
06/01/2022	M. Mme BASSET M. Mme OLLIVIER	Le Carry	AD n° 442	64 m²	Terrain non bâti	1 € non recouvrable
05/08/2022	TALPAERT Olivier- Antoine	La Cauquière	AR n° 152/174	28,68 m² + emplacement stationnement	Local commercial Lots 269/720	62 000 €
20/07/2022	M. et Mme TOUYON Gilbert	La Cauquière	AR n° 152/174	35 m²	Local commercial lot 681	63 000 €
08/09/2022	SCI ALEXYA	13, bis avenue Georges Clémenceau	AO n° 392 et 395	680 m²	Hôtel du Golfe – hôtel, commerce - logement	720 000 €

VENTE D'IMMEUBLES COMMUNAUX

Date de l'acte	Nom de l'acquéreur	Références cadastrales	Situation	Superficie	Prix
24/02/2022 Signature le 19/07/2022	SAS SOLAIA DEVELOPPEMENT	n° AS 192 et AS 193	Le Quartier	788 m² 19 m²	353 000 €
29/09/2022	HOGIE	n° AL 478	Chemin de Radasse	65 m²	9 100 €

MISES A BAIL

Date de l'acte	Nom de l'Acquéreur	Références cadastrales	Situation	Superficie	Durée
NEANT					

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Publié le **16 MARS 2023**

ID : 083-218300424-20230307-DCM20230307_11-DE



2023-265

N° 2023/03/07 - 11

BILAN ANNUEL DES OPERATIONS IMMOBILIERES – EXERCICE 2022

DROITS REELS IMMOBILIERS

(Usufruit, nue-propriété, servitudes, lots de copropriété, droit d'usage, hypothèques, privilèges)

Parcelle	Adresse	Bénéficiaire	Projet	Tarif	Délibération
section n° AL 421 - 448	388, chemin de Radasse	ENEDIS	Alimentation programme immobilier Infini d'Azur	20 €	2022/009 du 18/01/2022
section n° C 820 - AZ97	Lieudit "Négresse"	ENEDIS	Alimentation projet agricole privé	20 €	2022/010 du 18/01/2022
section n° AM 18	Lieudit "Vausseruègne"	ENEDIS	Installation de panneaux photovoltaïques sur la parcelle AM 7	20 €	2022/011 du 18/01/2022
section n° BB 31- 32-33	Lieudit "FontMourier"	ENEDIS	Déplacement poste de transformation station d'épuration	20 €	2022/012 du 18/01/2022
section n° AT 178	9, rue Henri Barbusse	ENEDIS	Raccordement programme immobilier "Le Clos des Bruyères"	20 €	2022/077 du 28/06/2022
section n° AK 153 - 172	4, rue Condorcet	ENEDIS	Alimentation électrique de 9 box hangar – 4, rue Condorcet	20 €	2022/078 du 28/06/2022
section n° AB 295	Lieudit "L'Argentièr"	ENEDIS	Réfection réseau électrique secteur Argentièr suite aux incendies		2022/079 du 28/06/2022
section n° BA 167	Lieudit "Valensole"	BOUNEZOUR Mekky	Droit de passage		2022/080 du 28/06/2022

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment en son article L. 2241-1,

Vu le bilan de l'année 2022 ci-dessus,

Après avoir entendu l'exposé qui précède et en avoir délibéré, le conseil municipal :

PREND ACTE du bilan des opérations immobilières pour l'exercice 2022.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE - 24 POUR - 7 ABSTENTIONS** (Olivier COURCHET - Mireille ESCARRAT - Patrick HERMIER - Isabelle FARNET-RISSO - Kathia PIETTE - Philippe CHILARD - Bernadette BOUCQUEY).

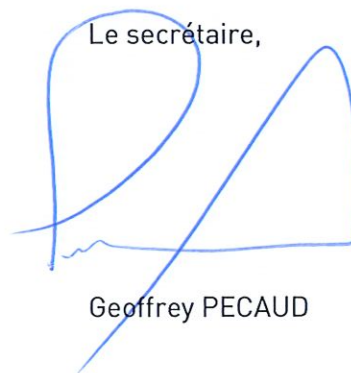
Le maire,



Marc Etienne LANSADE



Le secrétaire,



Geoffrey PECAUD